



Retraite de purification et d'accumulation de mérites sur la base de la pratique des 35 Bouddhas de confession associée à des méditations sur la loi de causalité et les forces de confession

Date : du vendredi 3 mars (19h) au dimanche 5 mars 2023 (17h)

Lieu : ensemble en ligne par Zoom et en présentiel au temple Yiga Tcheudzine à Veneux-Les-Sablons.

Date limite d'inscription : vendredi 24 février 2023

Description

Lorsque nous souhaitons nous engager dans des activités vertueuses, telles que l'étude, la réflexion ou la méditation, arrivons-nous à garder notre esprit clair, alerte et concentré ? À l'opposé, lorsque nous sommes occupés par des activités mondaines divertissantes, notre esprit n'est-il pas plus clair et plus enthousiaste ?

Si notre état mental est tellement obscur, las et facilement distrait lorsque nous voulons nous adonner à une pratique spirituelle, cela vient en partie de la force des habitudes que nous avons contractées jusqu'à ce jour, et de la présence de voiles et de souillures qui encombrant notre esprit.

D'où l'importance d'effectuer des pratiques de purification, visant aux travers des 4 forces de la confession et d'une bonne compréhension de la loi de causalité, à purifier les karmas négatifs accumulés par nous depuis des temps sans commencement. Ainsi nous donnons plus de force et de vigueur à notre esprit afin qu'il s'engage plus aisément dans les activités vertueuses. Enfin, notre pratique spirituelle portera plus aisément ses fruits.

D'une manière générale, le Bouddha Sâkyamuni a énoncé de très nombreuses méthodes. Parmi les pratiques de purification les plus puissantes et les plus efficaces, se trouve la prière de confession aux 35 Bouddhas, dans laquelle ils sont invoqués en prononçant leurs noms.

Ce sera également l'occasion de nous préparer avant la grande retraite de Lamrim d'avril prochain.

Conditions de participation

Cette retraite de purification est ouverte aux pratiquants bouddhistes remplissant certains critères :

- assister régulièrement aux enseignements du Vénérable Rinpoché,
 - avoir une certaine connaissance des bases du bouddhisme et notamment de la loi de causalité,
 - connaître déjà au moins un peu la prière aux 35 Bouddhas.
- Toute candidature est soumise à l'approbation de Rinpoché, avec son accord, certaines exceptions peuvent être faites (à discuter avec les organisateurs).

Comme le programme de la retraite est assez intense, avant de vous inscrire, assurez-vous de pouvoir aller jusqu'au bout, car en principe toute retraite commencée doit être terminée.

Discipline :

Le principe d'une retraite consiste à s'éloigner des préoccupations habituelles afin de se consacrer à des activités relevant du domaine spirituel. Ainsi les retraitants sont-ils encouragés à demeurer dans les limites de leur lieu de retraite tout au long de la retraite et à limiter les contacts avec les non retraitants.

Afin de favoriser notre concentration, il est recommandé de se garder des mauvaises conduites par les trois portes (corps, parole et esprit) et surtout d'éviter les distractions telles que le téléphone, internet,



TV, radio... Les phases hors session sont constitutives de la retraite au même titre que les sessions elles-mêmes. **Calme, recueillement et discipline sont donc requis à tout moment** dans l'accomplissement de nos activités quotidiennes indispensables : préparation des repas, ménage...

Vœux Mahayana Oupasatha :

Prendre les vœux de 24 heures est excellent mais il faut veiller à les prendre en tenant compte de son état de santé et de ses capacités, de manière à ne pas altérer sa concentration. Pour ceux qui n'auraient pas reçu auparavant de tels vœux de la part d'une personne qualifiée, il ne sera pas possible de les prendre lors de cette retraite. Il n'y aura pas de cérémonie collective.

Textes :

- ✓ Le livret de retraite contenant les récitations et des indications pour chaque session
- ✓ L'affiche contenant les noms des 35 Bouddhas
- ✓ Les tableaux des dix voies karmiques noires et leurs résultats, les 4 caractéristiques générales des Karma
- ✓ Les 4 forces de la confession
- ✓ Des enseignements sur le karma et des commentaires sur la façon de pratiquer la prière aux 35 bouddhas pourraient enrichir votre pratique (à lire entre les sessions...).

Tous les textes seront disponibles sur le site dagporinpoche.org
après la validation de votre inscription par les organisateurs.
Pour y accéder, vous devrez vous connecter au site avec vos identifiants,
et retourner sur la page de la retraite (en bas).

Adhésion :

Votre participation sous-entend que vous êtes membre de l'un des centres placés sous l'autorité spirituelle du Vénérable Dagpo Rinpoché et que votre cotisation est à jour. Si ce n'est pas le cas, veuillez s'il vous plaît la régulariser avant la retraite en contactant votre centre.

Participation aux frais :

Pour les personnes qui suivent la retraite en ligne, il y a peu de frais qui lui sont spécifiques (hors abonnements zoom, etc.), toutefois, si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don à l'institut Ganden Ling, de préférence par virement :

- IBAN : FR76 1751 5900 0008 0053 4472 677
- BIC : CEPAFRPP751
- Domiciliation : Caisse d'épargne Ile de France

ou par chèque :

- à libeller à l'ordre de l'Institut Ganden Ling
- à envoyer à Ganden Ling, 2 Rue de la Passerelle, 77250 Veneux-Les-Sablons.

Pour les retraitants en présentiel à Yiga Tcheudzine, des frais de fonctionnement de 26€/jour sont à prévoir.

Inscription en ligne obligatoire :

L'inscription est obligatoire. Veuillez-vous inscrire le plus tôt possible afin d'aider les organisateurs. Nous vous confirmerons votre inscription dans les plus brefs délais.

Pour rappel, toute inscription est soumise à l'approbation de Rinpoché.

Imprimez et conservez ce courrier, il contient des informations utiles.